



### COLLABORATION AVEC LE JAPON

#### **(« The Japan Society for the Promotion of Science - JSPS »)**

## **1. PRÉSENTATION**

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS (F.R.S.-FNRS) a conclu un accord bilatéral avec la **« The Japan Society for the Promotion of Science - JSPS » (Japon)** dans le but d'encourager la mobilité des chercheurs pour des missions de courte durée et l'émergence de projets communs entre des équipes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et des équipes japonaises.

Chaque institution dispose de ses propres principes généraux qui doivent être respectés par ses chercheurs :

*pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, les séjours scientifiques à l'intérieur du projet proposé sont ouverts aux chercheurs à partir du niveau doctoral ;  
afin d'assurer l'éligibilité de toutes les demandes, il est impératif que les chercheurs partenaires aient également soumis une proposition auprès de la « JSPS » en respectant ses propres critères d'éligibilité ;*

Cet appel suit les principes établis dans le règlement [PINT-Bilat-M](#) :  
en cas d'octroi, chaque organisme financera la totalité des frais de mobilité de ses propres chercheurs ( → pour les frais éligibles pour le F.R.S.-FNRS, voir le règlement PINT-Bilat-M, Chapitre III).

### **1.1. Domaines scientifiques concernés**

L'appel à projets est ouvert à tous les domaines scientifiques de recherche.

### **1.2. Montant maximum du financement et nombre maximum de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel avec la « JSPS »**

Le montant maximum de financement dans le cadre de l'appel avec la « JSPS » est de 15.000 € sur la durée du projet. Les activités pouvant être financées dans le cadre de cette collaboration sont détaillées dans le règlement [PINT-Bilat-M](#).  
Le nombre maximum de projets sélectionnés conjointement pour cet appel s'élève à deux.

### **1.3. Durée des projets**

La durée des projets est de deux ans.

### **1.4. Durée des missions**

Les missions sont de courte durée (± 1 semaine à 1 mois).

## **2. SOUSSION, ÉVALUATION ET SÉLECTION DES PROPOSITIONS**

### **2.1. Soumission des propositions**

L'introduction d'une proposition doit s'effectuer via « [e-space](#) » avant la date de clôture de l'appel : <https://e-space.frs-fnrs.be/>.

Toute proposition qui n'a pas été validée dans les délais prévus dans le calendrier de l'appel (cf. voir ci-dessous) ne pourra être prise en considération.

Le coordinateur étranger doit également soumettre une demande auprès de la « JSPS » qui définit ses propres modalités de dépôt.

En plus du formulaire dûment complété, le coordinateur FWB doit fournir :

*les curricula vitae de tous les chercheurs belges (FWB) et étrangers mentionnés dans le formulaire ;*

*la lettre d'acceptation de la collaboration par le coordinateur étranger.*

## **2.2. Critères d'évaluation**

Les critères pris en compte dans l'évaluation par les experts indépendants au niveau du F.R.S.-FNRS sont les suivants :

### **2.1.1. Qualité scientifique du projet**

*Originalité des thématiques ;*

*Clarté des objectifs ;*

*Méthodologie.*

### **2.1.2. Intérêt de la coopération**

*Complémentarité des équipes de chaque côté ;*

*Transfert des compétences des équipes du pays partenaire vers les équipes de la FWB ;*

*Transfert des compétences des équipes de la FWB vers les équipes du pays partenaire.*

### **2.1.3. Qualité des équipes**

*Compétences de l'équipe de la FWB ;*

*Qualité de l'environnement scientifique pour l'équipe de la FWB ;*

*Compétences de l'équipe du pays partenaire ;*

*Qualité de l'environnement scientifique pour l'équipe du pays partenaire.*

## **2.3. Organisation de l'évaluation et sélection des propositions**

Suite à la réception des propositions et une vérification d'éligibilité administrative par le F.R.S.-FNRS, chaque proposition sera adressée à des experts externes indépendants en fonction du domaine de recherche, pour une évaluation scientifique.

Les projets seront sélectionnés conjointement par les deux institutions, sur base de leurs évaluations scientifiques respectives.

## **3. CALENDRIER DE L'APPEL**

**24 juin 2025** : ouverture de l'appel,

**30 septembre 2025 (→ 14h00 au plus tard via « [e-space](#) »)** : clôture de l'appel,

**Octobre - Décembre 2025** : évaluation scientifique,

**Janvier - mars 2026** : sélection conjointe et résultats,

**1<sup>er</sup> avril 2026** : début des projets sélectionnés.